



10 PAGES CENTIMES  
Fondé en 1893

DE ROUBAIX TOURCOING  
Fondé en 1893

10 PAGES CENTIMES  
Fondé en 1893

## LES CONCESSIONS HOUILLÈRES en Lorraine

Les radicaux et la nationalisation des mines. — Une reculade. — Le devoir du Gouvernement. — La proposition de loi de Basly. — Une réforme qui s'impose.

M. Barthou, ministre des Travaux publics, veut se rendre à Nancy pour étudier sur place les conditions d'exploitation des nouveaux gisements houillers dont la concession est demandée par de puissantes sociétés capitalistes.

Que va faire le gouvernement ? Va-t-il se résoudre enfin à appliquer un principe essentiel du programme radical et se décider à exploiter directement les richesses du sous-sol lorrain, ou bien, reculant devant une expérience nécessaire, va-t-il accorder à nouveau un privilège scandaleux à quelque Compagnie qui marchera sur les traces de ses devancières et s'occupera surtout de réaliser d'énormes bénéfices ?

Qu'il ne s'y trompe pas ! La chose n'ira pas toute seule devant le Parlement. Il ne s'agit pas de toujours promettre des réformes aux humbles, aux petits et, le moment venu, de frustrer la nation au profit d'une poignée de brasseurs d'affaires qui se moquent autant du consommateur que de l'ouvrier.

Au début de la nature, un radicalisme marqué engageait ses amis de la Chambre à ne pas attendre que les socialistes aient déposé un projet de nationalisation des mines.

Les radicaux n'ont tenu aucun compte de ce conseil désintéressé et ils persistent à vouloir se borner à une modification de la loi de 1810.

Tant pis pour eux !

La démocratie ouvrière leur tiendra compte un jour ou l'autre, de cette lâcheté reculade.

Le gouvernement a-t-il donc si peu confiance dans les capacités de son corps des mines, qu'il n'ose pas lui confier l'exploitation des mines récemment découvertes ?

Cette hypothèse peut d'autant moins être envisagée que les grands monopoles d'Etat ont donné des résultats qui la démentent par avance. Le tout est d'avoir le courage de rompre avec les engagements passés et de faire hurler les capitalistes assouffis qui se ruent déjà à la poursuite des dividendes.

Je prétends qu'à l'exception de quelques vautours, le pays tout entier suivra avec intérêt l'expérience de l'Etat, exploitant lui-même les mines du bassin de la Lorraine.

L'industrialisme y verra la possibilité d'un abaissement des prix du combustible et les travailleurs du sous-sol seront sûrs d'y trouver des garanties de sécurité qui n'existent pas dans les Compagnies privées.

Par des comparaisons utiles, en tenant compte bien entendu de la richesse intrinsèque de chaque bassin, aussi bien que des difficultés d'extraction variées selon la nature du sous-sol, le gouvernement pourra parler avec plus de fermeté aux détenteurs de concessions actuelles et, sinon leur arracher un bien qui ne leur appartient pas, du moins leur imposer une réglementation, une tarification, une législation qui les fera rentrer dans le droit commun.

Les mines ont appartenu à l'Etat jusqu'à la fin du siècle dernier.

La République va-t-elle faire moins que la royauté qui ne consentait aux particuliers que des concessions précaires et limitées ? Mirabeau y mettait moins de formes quand il faisait déclarer par la Constituante que les mines fussent restées à la nation et qu'elles ne pourraient être exploitées que de son consentement et sous sa surveillance.

Dans l'exposé des motifs du projet de loi que j'ai déposé à différentes reprises sur le bureau de la Chambre, je fais ressortir que l'intérêt de l'Etat est de livrer à l'industrie et au public les produits miniers, la houille au strict prix de revient, — abaissé autant que possible par tous les moyens que la science peut enseigner. Il n'y a ni le devoir, ni l'intérêt de continuer indéfiniment l'enrichissement d'une catégorie de citoyens au détriment de la communauté tout entière.

La Hollande a domanié des gisements nouveaux ; le bassin de Sarrebriek ne suffisait plus à la consommation de l'Etat allemand, celui-ci a étendu son domaine minier et il exploite lui-même des charbonnages dans le bassin de la Rhur.

C'est à l'action régulatrice exercée sur ses prix de vente par cette exploitation directe que nos voisins doivent leur prospérité industrielle et commerciale. Le principal résultat a été qu'à un moment le prix de la tonne était en France de 20 francs environ, tandis qu'il ne dépassait pas 14 fr. 25 dans le bassin de la Sarre.

J'ai aussi rappelé dans mon projet de loi que M. Weiss, ingénieur de l'Etat, dans un rapport intéressant, n'hésite pas à reconnaître que l'Etat prussien était l'un des grands domaines miniers du monde, est arrivé à de brillants résultats.

On m'a dit — je ne garantis pas l'authenticité du propos — qu'en apprenant qu'une ordonnance de non-lieu avait été rendue en faveur de la meurtrière Compagnie de Courrières, un ministre — et non des moins en vue — se serait écrié : « En voilà assez ! Ce sont toujours les mêmes qui tringuent ! »

Nous avons également assez des piètements sur place.

Une occasion se présente d'appliquer une des réformes promises à grand fracas par les républicains avancés. Saisons-la. Il n'y a péril ni pour les finances de l'Etat, ni pour la République. Seuls, quelques capitalistes pourront faire entendre leurs inutiles protestations.

Emile BASLY,  
Député du Pas-de-Calais.

## LIBRES PROPOS

### Le droit de grève

La presse réactionnaire, — le « Journal des Débats » en tête, — fait grand tapage au sujet d'un discours du maire de Toulouse sur le droit de grève.

Ce maire, « socialiste unifié », aurait tenu, au cours d'une réunion d'ouvriers typographes, le langage suivant :

« Le syndicat est l'arme nécessaire à la classe ouvrière, mais il faut que la classe ouvrière s'en serve d'une main habile. Avant de faire la grève, on doit réfléchir et éviter les coups de tête, car la grève est une arme qui, si elle atteint les employeurs, atteint tout souvent les employés. »

Quand les ouvriers prennent cette arme, ils doivent d'abord s'assurer qu'ils ne se blessent pas eux-mêmes. En outre, évitez que l'action syndicale soit systématiquement violente. Vous heurtez l'opinion et les ouvriers vaincus retomberont dans le désespoir. Les violents font œuvre de réaction.

Nous sommes surpris que les organes de la défense capitaliste se montrent agréablement étonnés qu'un socialiste ait prononcé de telles paroles.

Mais, Messieurs, les socialistes « vrais » n'ont jamais parlé autrement.

Nous mettons au défi qui ce soit de prouver qu'un seul de ces socialistes-là ait jamais prôné la grève comme instrument de rénovation sociale.

Ce que nous avons fait, tous, socialistes « unifiés » ou « pas unifiés », — ce que nous continuerons de faire, — c'est de prêter notre concours à des travailleurs qui, ostensiblement modérés, cyniquement spolies, peuvent à tout moment se transformer en bandes de châtiers pour affirmer la conscience de leurs droits. Par exemple, ce que nous n'avons pas fait, ce que nous ne ferons jamais, c'est de leur demander la justification de leur acte. Ils raccent leur route, nous les suivons et, avec eux, nous pourchassons leur adversaire féroce et stupide et stupidement orgueilleux.

Nous avons, dès longtemps, pesé nos responsabilités dans les batailles économiques, et si nous y jouons parfois un rôle actif, c'est que par esprit de solidarité et pour empêcher ces excès, ces violences contre lesquelles le maire « unifié » de Toulouse a mis son auditoire de typographes en garde, avec autant d'éloquence que de raison.

Par les socialistes de l'ancien Parti Ouvrier Français, — de ce grand Parti qui, si vivant, si généreux et si puissant s'est offert en holocauste à l'Unité, — qu'il est prouvé qu'il est prouvé, M. Hervé, — par ces socialistes-là, aussi bien que par le maire de Toulouse, la grève a toujours été considérée comme une arme dangereuse et ils ont toujours recommandé aux salariés de n'en user qu'avec la plus excessive prudence.

Cependant, on les a traités de « gréviculteurs », de « meneurs », de « agents provocateurs » et autres qualificatifs plus imbeciles encore que malveillants.

Or, voici qu'il suffit que l'un des leurs reprenne leur ancien langage, pour que toute la presse bourgeoise en fasse état comme d'une chose nouvelle et renversante !

Il n'y a pas de quoi, vraiment, à moins que nos adversaires n'aient voulu prouver encore leur ignorance des hommes et des choses du socialisme ?

En tout cas, nous devons remercier le maire de Toulouse de s'être permis de réaffirmer clairement et hautement les conceptions anarchistes de la C. G. T. sur le droit de grève.

Il est des déclarations qu'on ne saurait trop souvent rééditer.

G. SIAUVE-EVAUROY.

## LES FAITS DU JOUR

Les ministres se sont réunis en Conseil à l'Élysée, sous la présidence de M. Faillères.

La Chambre a voté la suppression des économies patronales.

La Grève des inscrits maritimes continue dans tous les ports. — Les délégués des grévistes ont été reçus par la Commission de la marine, au Palais Bourbon.

La Chambre a repoussé à mains levées l'autorisation de poursuites sollicitée par Brouthou contre Basly.

Un drame de jalousie s'est déroulé à Dunkerque.

Le concours militaire d'automobiles industriels a été couru entre Amiens-Lille.

La Chambre a repoussé à mains levées l'autorisation de poursuites sollicitée par Brouthou contre Basly.

Un sanglant drame entre Apaches, s'est produit à Roubaix.

Un jeune homme a été décapité par un train à Santes.

## Beautés administratives

On s'est fort égayé de cette aventure survenue récemment à Pétersbourg :

Dans un bureau d'administration, un employé des télégraphes faisait malin-basse sur les valeurs, un jeune employé récusait, sans succès, la demande de sa femme. Elle donnait l'alarme au chef de bureau. On lui répondit qu'il était impossible de lui donner satisfaction, la demande n'étant pas faite selon la formule administrative. Et les deux intéressés purent se retirer tranquillement avec leur butin.

Un incident plus curieux encore s'est passé à Varsovie.

En octobre 1905, la vieille capitale de la Pologne fut le théâtre de scènes sauvages : les manifestations populaires donnèrent lieu à de sanglantes représailles et les habitants affolés implorent l'appui du comte de Wit, alors président du Conseil. Mais les secours ne vinrent pas... vite : la réponse est arrivée ces jours derniers ; la requête est rejetée pour deux raisons :

1. Elle n'est pas écrite sur papier timbré ;

2. Elle n'a été adressée non au président du Conseil, mais au Sénat.

Et on a mis vingt mois pour s'en apercevoir ; pendant ce temps-là le désordre régnait à Varsovie.

« On ne rions pas trop... Nous avons, hélas ! en France, une Ad-minis-tration — amie et alliée — qui ne vaut pas mieux. »

## CHRONIQUE

### FRANÇAIS ET FLAMAND

Avec nos vieilles habitudes de dénigrement que nos nationalistes se chargent de ne pas laisser perdre, nous ne sommes que trop portés à méconnaître l'influence réelle de la France à l'étranger et à ne pas rendre à ceux qui nous ont fait ce que nous leur devons pour la propagande.

Or, quel qu'en soit le cas, cette influence ne subit aucune décadence. Si l'on considère seulement l'usage de la langue, il est bien certain qu'il y a eu de plus en plus une langue commune qui facilite les échanges d'idées entre individus de nations et de dialectes différents.

Or, n'est-il pas possible, dès aujourd'hui, de prévoir, de deviner laquelle des langues en usage est destinée à jouer ce rôle ? C'est ce problème que Wells s'efforce de résoudre.

Les espérantistes, eux, l'ont tout résolu. La langue internationale, disent-ils, sera l'espéranto.

Les espérantistes ont la foi, la certitude du succès et, comme tout est possible, il ne faut point les décourager.

Cependant, Wells ne se prononce pas pour une langue fabriquée de toutes pièces reposée sur les ingénieux principes de l'espéranto. Vous croiriez donc que c'est l'anglais qu'il désigne ? Pas du tout ; c'est bien plutôt le français, le français ou l'allemand ; l'allemand dans le cas où une hégémonie militaire ferait un jour de l'empire allemand le

## LA GRÈVE GÉNÉRALE DES INSCRITS MARITIMES

Malgré la décision du comité, la grève continue dans tous les ports. — Réunion des délégués à Paris. — Un bizarre incident à Dunkerque.

Paris, 4 juin. — Malgré la dépêche adressée par les délégués des syndicats des ports à leurs mandataires — et que nous avons publiée hier — la grève continue.

La Compagnie transatlantique, on nous fait connaître que le ministre de la marine n'a fait aucune démarche auprès de la Compagnie, contrairement à ce qui a été dit dans les journaux de ce matin. La Compagnie transatlantique ne peut donc, dit-elle, que se maintenir dans les limites de ses instructions à ses agents généraux, tout au moins jusqu'à nouvel ordre.

La Compagnie des Messageries maritimes domine une note plus pessimiste. Le secrétaire général nous déclare que tous les états-majors de la Compagnie sont demeurés à leur poste et que, néanmoins, les dépêches de l'agent à Marseille des Messageries considèrent la situation comme plus tendue.

Bien que les délégués des ports demeurent dans le même mutisme nous avons pu apprendre que, à l'exception de celui du Havre, les représentants n'ont reçu, ce matin, aucune réponse à la dépêche de conciliation qu'ils avaient envoyée hier soir.

### Réunion des Délégués

Une assemblée mouvementée. — Les délégués de Bordeaux protestent et quittent la salle.

Les délégués envoyés à Paris par les syndicats des divers ports se sont réunis ce matin dans un café de la rue Grange-Batelière, sous la présidence de M. Le Boulanger, président du comité national de défense des inscrits maritimes.

La réunion a été longue et très animée. Des le début un incident a été provoqué par M. Buscalet, délégué des inscrits maritimes de Bordeaux, qui a qualifié inalement la salle où s'écroulait : « Je ne veux pas m'associer à une pareille capitulation... Je dégage ma responsabilité et me retire ».

M. Buscalet, qui paraissait fort animé, nous a expliqué en sortant les causes de son insouciance.

« C'est inutile. Après nous avoir mis une grève sur les bras voilà qu'ils capitulent. Car c'est une capitulation que cette décision de mettre fin à la grève sans avoir obtenu un engagement formel et écrit. »

Je n'ai pu arriver à Paris qu'hier dans la soirée. J'ai été absolument stupéfait en apprenant que mes collègues avaient fait, dans l'après-midi, une démarche au ministère. On avait, en effet, communiqué aux délégués pour leur recommander de s'en tenir avec la commission parlementaire avant que tous les représentants des syndicats se fussent concertés. Et on ne prend pas même la peine de m'attendre... le port de Bordeaux a dépendant une certaine importance !

La décision prise hier soir par mes collègues est déconcertante. Comment, sans avoir aucune promesse formelle du ministre, sans être certain que le projet Thomson sera amélioré, ils décident la reprise du travail !

J'ai protesté ce matin avec une grande énergie. Et comme mes paroles ne trouvaient aucun écho, j'ai décidé de me retirer pour décharger ma responsabilité.

Après le départ de M. Buscalet la réunion n'a pas été moins mouvementée. La discussion qui portait sur les concessions qui pourraient être faites par le commissaire de la marine de la Chambre sur le taux des pensions a pris, à maintes reprises un ton dépourvu d'aménité. Le président avait quelque peine à ramener un peu de calme et à empêcher les allocations.

Les concessions proposées par certains délégués paraissaient excessives à quelques-uns, car nous entendons une voix qui, sur un ton de colère s'écrie : « Ce n'était pas la peine de mettre la France à feu et à sang pour obtenir 20 francs ! »

La réunion n'a pris fin qu'à midi. Les délégués n'ont communiqué aucun procès-verbal. Le secrétaire du comité national s'est borné à dire aux journalistes :

« Nous venons de nous réunir d'accord sur les amendements que nous voulons voir apporter au projet Thomson pour qu'il devienne acceptable. »

Une délégation ira communiquer nos propositions à la commission de la marine de la Chambre cet après-midi.

## ECHOS ET NOUVELLES

Une façon originale de gagner la main d'un jeune et jolie héritière vient d'être proposée à un jeune homme d'Illinois, M. Frank Grimes.

Il s'agit de battre le cheval de l'oncle de la jeune fille, celle-ci, a dit M. Grimes à une nouvelle course, en déclarant qu'il ne s'y frotterait à aucun titre.

Un jeune homme de 15 ans, du Kansas, du nom de Lesh, est particulièrement doué pour tout ce qui concerne la mécanique.

Il est arrivé à Chicago pour participer à une exposition organisée par l'Aéro-Club. Lesh a construit six aéroplanes sans moteur. Il a pu voler pendant six heures consécutives dans le ciel, gagnant la course du 4 juillet.

Jamais le gagnant n'aura rapporté à son maître pareil prix.

On vient d'effectuer avec succès au camp de Neuquen, en Allemagne, l'essai de mobilisation d'un régiment sur le pied de guerre.

L'essai d'établir en combat de temps un régiment de réserve, équipé et rassemblé avec tous les réserves, sur le quel l'embarquement d'un garn.

Les réserves qui, en temps de guerre, seraient affectés au régiment, avaient été remplacés par des soldats empruntés à d'autres corps. 360 hommes furent dirigés de leur port, par trains spéciaux, sur le camp de Neuquen, et, trois heures après, le régiment mettait le fusil sur l'épaule, prêt à partir.

On peut voir depuis quelques jours, sur les bords de la Floride, des bateaux de plaisance à fond transparent, affectés à des croisières maritimes pour visiter aux excursionnistes les splendides forêts marines.

Voilà, certes, une attraction peu banale, et à laquelle nous n'avons pas encore songé. On conçoit aisément l'intérêt que ces bateaux offrent pour les yeux du touriste un voyage dans les eaux tropicales comme aux Indes occidentales ou aux Bermudes, par exemple. Là existent, en effet, des bancs de coraux et des variétés multiples de poissons aux formes étranges, dont le bateau transparent va permettre aux naturalistes d'observer et d'étudier la vie et les mœurs.

## LES FAITS DU JOUR

Les ministres se sont réunis en Conseil à l'Élysée, sous la présidence de M. Faillères.

La Chambre a voté la suppression des économies patronales.

La Grève des inscrits maritimes continue dans tous les ports. — Les délégués des grévistes ont été reçus par la Commission de la marine, au Palais Bourbon.

La Chambre a repoussé à mains levées l'autorisation de poursuites sollicitée par Brouthou contre Basly.

Un drame de jalousie s'est déroulé à Dunkerque.

Le concours militaire d'automobiles industriels a été couru entre Amiens-Lille.

La Chambre a repoussé à mains levées l'autorisation de poursuites sollicitée par Brouthou contre Basly.

Un sanglant drame entre Apaches, s'est produit à Roubaix.

Un jeune homme a été décapité par un train à Santes.

## Beautés administratives

On s'est fort égayé de cette aventure survenue récemment à Pétersbourg :

Dans un bureau d'administration, un employé des télégraphes faisait malin-basse sur les valeurs, un jeune employé récusait, sans succès, la demande de sa femme. Elle donnait l'alarme au chef de bureau. On lui répondit qu'il était impossible de lui donner satisfaction, la demande n'étant pas faite selon la formule administrative. Et les deux intéressés purent se retirer tranquillement avec leur butin.

Un incident plus curieux encore s'est passé à Varsovie.

En octobre 1905, la vieille capitale de la Pologne fut le théâtre de scènes sauvages : les manifestations populaires donnèrent lieu à de sanglantes représailles et les habitants affolés implorent l'appui du comte de Wit, alors président du Conseil. Mais les secours ne vinrent pas... vite : la réponse est arrivée ces jours derniers ; la requête est rejetée pour deux raisons :

1. Elle n'est pas écrite sur papier timbré ;

2. Elle n'a été adressée non au président du Conseil, mais au Sénat.

Et on a mis vingt mois pour s'en apercevoir ; pendant ce temps-là le désordre régnait à Varsovie.

« On ne rions pas trop... Nous avons, hélas ! en France, une Ad-minis-tration — amie et alliée — qui ne vaut pas mieux. »

## CHRONIQUE

### FRANÇAIS ET FLAMAND

Avec nos vieilles habitudes de dénigrement que nos nationalistes se chargent de ne pas laisser perdre, nous ne sommes que trop portés à méconnaître l'influence réelle de la France à l'étranger et à ne pas rendre à ceux qui nous ont fait ce que nous leur devons pour la propagande.

Or, quel qu'en soit le cas, cette influence ne subit aucune décadence. Si l'on considère seulement l'usage de la langue, il est bien certain qu'il y a eu de plus en plus une langue commune qui facilite les échanges d'idées entre individus de nations et de dialectes différents.

Or, n'est-il pas possible, dès aujourd'hui, de prévoir, de deviner laquelle des langues en usage est destinée à jouer ce rôle ? C'est ce problème que Wells s'efforce de résoudre.

Les espérantistes, eux, l'ont tout résolu. La langue internationale, disent-ils, sera l'espéranto.

Les espérantistes ont la foi, la certitude du succès et, comme tout est possible, il ne faut point les décourager.

Cependant, Wells ne se prononce pas pour une langue fabriquée de toutes pièces reposée sur les ingénieux principes de l'espéranto. Vous croiriez donc que c'est l'anglais qu'il désigne ? Pas du tout ; c'est bien plutôt le français, le français ou l'allemand ; l'allemand dans le cas où une hégémonie militaire ferait un jour de l'empire allemand le

## LA GRÈVE GÉNÉRALE DES INSCRITS MARITIMES

Malgré la décision du comité, la grève continue dans tous les ports. — Réunion des délégués à Paris. — Un bizarre incident à Dunkerque.

Paris, 4 juin. — Malgré la dépêche adressée par les délégués des syndicats des ports à leurs mandataires — et que nous avons publiée hier — la grève continue.

La Compagnie transatlantique, on nous fait connaître que le ministre de la marine n'a fait aucune démarche auprès de la Compagnie, contrairement à ce qui a été dit dans les journaux de ce matin. La Compagnie transatlantique ne peut donc, dit-elle, que se maintenir dans les limites de ses instructions à ses agents généraux, tout au moins jusqu'à nouvel ordre.

La Compagnie des Messageries maritimes domine une note plus pessimiste. Le secrétaire général nous déclare que tous les états-majors de la Compagnie sont demeurés à leur poste et que, néanmoins, les dépêches de l'agent à Marseille des Messageries considèrent la situation comme plus tendue.

Bien que les délégués des ports demeurent dans le même mutisme nous avons pu apprendre que, à l'exception de celui du Havre, les représentants n'ont reçu, ce matin, aucune réponse à la dépêche de conciliation qu'ils avaient envoyée hier soir.

### Réunion des Délégués

Une assemblée mouvementée. — Les délégués de Bordeaux protestent et quittent la salle.

Les délégués envoyés à Paris par les syndicats des divers ports se sont réunis ce matin dans un café de la rue Grange-Batelière, sous la présidence de M. Le Boulanger, président du comité national de défense des inscrits maritimes.

La réunion a été longue et très animée. Des le début un incident a été provoqué par M. Buscalet, délégué des inscrits maritimes de Bordeaux, qui a qualifié inalement la salle où s'écroulait : « Je ne veux pas m'associer à une pareille capitulation... Je dégage ma responsabilité et me retire ».

M. Buscalet, qui paraissait fort animé, nous a expliqué en sortant les causes de son insouciance.

« C'est inutile. Après nous avoir mis une grève sur les bras voilà qu'ils capitulent. Car c'est une capitulation que cette décision de mettre fin à la grève sans avoir obtenu un engagement formel et écrit. »

Je n'ai pu arriver à Paris qu'hier dans la soirée. J'ai été absolument stupéfait en apprenant que mes collègues avaient fait, dans l'après-midi, une démarche au ministère. On avait, en effet, communiqué aux délégués pour leur recommander de s'en tenir avec la commission parlementaire avant que tous les représentants des syndicats se fussent concertés. Et on ne prend pas même la peine de m'attendre... le port de Bordeaux a dépendant une certaine importance !

La décision prise hier soir par mes collègues est déconcertante. Comment, sans avoir aucune promesse formelle du ministre, sans être certain que le projet Thomson sera amélioré, ils décident la reprise du travail !

J'ai protesté ce matin avec une grande énergie. Et comme mes paroles ne trouvaient aucun écho, j'ai décidé de me retirer pour décharger ma responsabilité.

Après le départ de M. Buscalet la réunion n'a pas été moins mouvementée. La discussion qui portait sur les concessions qui pourraient être faites par le commissaire de la marine de la Chambre sur le taux des pensions a pris, à maintes reprises un ton dépourvu d'aménité. Le président avait quelque peine à ramener un peu de calme et à empêcher les allocations.

Les concessions proposées par certains délégués paraissaient excessives à quelques-uns, car nous entendons une voix qui, sur un ton de colère s'écrie : « Ce n'était pas la peine de mettre la France à feu et à sang pour obtenir 20 francs ! »

La réunion n'a pris fin qu'à midi. Les délégués n'ont communiqué aucun procès-verbal. Le secrétaire du comité national s'est borné à dire aux journalistes :

« Nous venons de nous réunir d'accord sur les amendements que nous voulons voir apporter au projet Thomson pour qu'il devienne acceptable. »

Une délégation ira communiquer nos propositions à la commission de la marine de la Chambre cet après-midi.

## ECHOS ET NOUVELLES

Une façon originale de gagner la main d'un jeune et jolie héritière vient d'être proposée à un jeune homme d'Illinois, M. Frank Grimes.

Il s'agit de battre le cheval de l'oncle de la jeune fille, celle-ci, a dit M. Grimes à une nouvelle course, en déclarant qu'il ne s'y frotterait à aucun titre.

Un jeune homme de 15 ans, du Kansas, du nom de Lesh, est particulièrement doué pour tout ce qui concerne la mécanique.

Il est arrivé à Chicago pour participer à une exposition organisée par l'Aéro-Club. Lesh a construit six aéroplanes sans moteur. Il a pu voler pendant six heures consécutives dans le ciel, gagnant la course du 4 juillet.

Jamais le gagnant n'aura rapporté à son maître pareil prix.

On vient d'effectuer avec succès au camp de Neuquen, en Allemagne, l'essai de mobilisation d'un régiment sur le pied de guerre.

L'essai d'établir en combat de temps un régiment de réserve, équipé et rassemblé avec tous les réserves, sur le quel l'embarquement d'un garn.

Les réserves qui, en temps de guerre, seraient affectés au régiment, avaient été remplacés par des soldats empruntés à d'autres corps. 360 hommes furent dirigés de leur port, par trains spéciaux, sur le camp de Neuquen, et, trois heures après, le régiment mettait le fusil sur l'épaule, prêt à partir.

On peut voir depuis quelques jours, sur les bords de la Floride, des bateaux de plaisance à fond transparent, affectés à des croisières maritimes pour visiter aux excursionnistes les splendides forêts marines.

Voilà, certes, une attraction peu banale, et à laquelle nous n'avons pas encore songé. On conçoit aisément l'intérêt que ces bateaux offrent pour les yeux du touriste un voyage dans les eaux tropicales comme aux Indes occidentales ou aux Bermudes, par exemple. Là existent, en effet, des bancs de coraux et des variétés multiples de poissons aux formes étranges, dont le bateau transparent va permettre aux naturalistes d'observer et d'étudier la vie et les mœurs.

## LA GRÈVE GÉNÉRALE DES INSCRITS MARITIMES

Malgré la décision du comité, la grève continue dans tous les ports. — Réunion des délégués à Paris. — Un bizarre incident à Dunkerque.

Paris, 4 juin. — Malgré la dépêche adressée par les délégués des syndicats des ports à leurs mandataires — et que nous avons publiée hier — la grève continue.

La Compagnie transatlantique, on nous fait connaître que le ministre de la marine n'a fait aucune démarche auprès de la Compagnie, contrairement à ce qui a été dit dans les journaux de ce matin. La Compagnie transatlantique ne peut donc, dit-elle, que se maintenir dans les limites de ses instructions à ses agents généraux, tout au moins jusqu'à nouvel ordre.

La Compagnie des Messageries maritimes domine une note plus pessimiste. Le secrétaire général nous déclare que tous les états-majors de la Compagnie sont demeurés à leur poste et que, néanmoins, les dépêches de l'agent à Marseille des Messageries considèrent la situation comme plus tendue.

Bien que les délégués des ports demeurent dans le même mutisme nous avons pu apprendre que, à l'exception de celui du Havre, les représentants n'ont reçu, ce matin, aucune réponse à la dépêche de conciliation qu'ils avaient envoyée hier soir.

### Réunion des Délégués

Une assemblée mouvementée. — Les délégués de Bordeaux protestent et quittent la salle.

Les délégués envoyés à Paris par les syndicats des divers ports se sont réunis ce matin dans un café de la rue Grange-Batelière, sous la présidence de M. Le Boulanger, président du comité national de défense des inscrits maritimes.

La réunion a été longue et très animée. Des le début un incident a été provoqué par M. Buscalet, délégué des inscrits maritimes de Bordeaux, qui a qualifié inalement la salle où s'écroulait : « Je ne veux pas m'associer à une pareille capitulation... Je dégage ma responsabilité et me retire ».